



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET
Pôle de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 12 décembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fermeture exceptionnelle de la préfecture et des sous-préfectures du Bas-Rhin le lundi 2 janvier 2017

Les services de la préfecture et des sous-préfectures du Bas-Rhin seront fermés le lundi 2 janvier 2017. Les fonctions d'urgence et de permanence seront assurées dans les conditions suivantes :

- Délivrance de passeports urgents (motif professionnel ou motif personnel grave conformément à la réglementation) : ouverture de la préfecture de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.
- Des astreintes sont mises en place pour toutes questions d'urgence et de sécurité publique.

Le dispositif de fonctionnement des services de la préfecture le **lundi 2 janvier 2017** est renforcé par rapport à un jour férié habituel et dimensionné pour faire face aux situations d'urgence quelles qu'elles soient.

Le serveur téléphonique de la préfecture, **03.88.21.67.68** peut donner des informations simples sur les démarches et procédures administratives.

Le site Internet de la Préfecture comporte également une rubrique « démarches administratives » : www.bas-rhin.gouv.fr

Des imprimés peuvent y être téléchargés en direct, et certaines démarches, réalisées intégralement (demande de certificat de non gage par exemple).

Contact presse : Préfecture de la région Alsace, préfecture du Bas-Rhin - Viviane Chevallier
Tel 03 88 21 68 77 / 06 73 85 16 45

Retrouvez les informations : site internet de la préfecture : www.bas-rhin.gouv.fr

Twitter : <https://twitter.com/PrefAlsace67> - Facebook : <https://www.facebook.com/PrefetAlsaceBasRhin>